

## Installation d'une antenne relais-téléphonique de 42 mètres à proximité des habitations à Rozès : un collectif d'habitants dit non !



Installation d'une antenne relais-téléphonique de 42 mètres à proximité des habitations à Rozès : un collectif d'habitants dit non !

### Christelle Brisys tient une pension canine au lieu-dit Pénard sur la commune de Rozès.

Comme elle le dit avec humour - même si elle n'a pas le cœur à rire en ce moment : « Pénard, nous n'allons pas l'être longtemps ! »

Comme d'autres habitants du hameau, elle a en effet découvert vendredi 4 novembre dans la prairie jouxtant sa propriété un panneau annonçant l'installation d'une antenne relais-téléphonique SFR de 42 mètres de haut à 150 m de chez elle.



Regroupés aujourd'hui en un collectif d'une vingtaine d'habitants, les opposants à cette installation ne dorment plus depuis qu'ils ont pris connaissance de manière brutale de ce projet.

« La mairie a signé avec SFR sans aucune consultation de la population ! Nous avons appris cette installation par le panneau ! » déplorent-ils.

Ils ne comprennent pas le choix du lieu d'installation de l'antenne : « Ici, nous captons, nous avons presque tous la fibre, cette antenne est destinée aux personnes en contre-bas qui ne captent pas.

Nous ne sommes pas contre l'antenne mais nous souhaitons qu'elle soit installée ailleurs, loin des habitations.

Il nous semble qu'il y a assez d'endroits isolés à Rozès sans aller implanter une telle antenne près des maisons ! »

La taille de cette antenne les inquiète : « Une antenne de 42 m, c'est une mini centrale nucléaire !

Nous craignons les répercussions sur notre santé. Nous vivons à la campagne dans un lieu magnifique sans fils électriques et on veut nous imposer cette antenne ! » s'indignent-ils.

Le collectif a noté des incohérences sur le panneau : « La notification « permis de construire » a été barrée alors que nous sommes en zone verte et qu'en zone verte, un permis de construire est nécessaire pour une antenne. D'autre part, la date de mise en place du panneau n'est pas bonne, le 18 octobre alors que le panneau a été placé le 4 novembre ! »

Des incohérences qui sont autant d'inquiétudes.



Une pétition est lancée, des actions sont en cours comme un contact pris avec une association de défense des citoyens par rapport à ce type de problème.

Le dossier du projet est consultable à la mairie lors des deux permanences hebdomadaires et un carnet est destiné à recueillir les avis de la population mais ce ne serait qu'un simulacre de démocratie, les dés étant déjà jetés.

Ce que voudrait le collectif d'opposants, c'est une réunion immédiate avec la municipalité pour une conciliation alors que cette dernière veut attendre la venue d'une représentante de SFR.

« Nous ne voulons pas discuter technique mais la suppression pure et simple de cette construction à proximité des habitations! »

De plus, aucune date n'est fixée pour la venue de la représentante de SFR.

Le collectif n'a pas l'intention d'attendre passivement et est bien décidé à faire entendre sa voix.

A suivre...

